



A La Rochelle, MOEBUS participe au financement des 4 nouveaux bus électriques du réseau Yélo

lundi 28 décembre 2020, par [lpe](#)

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a acquis 4 autobus électriques APTIS d'ALSTOM. Ils viennent d'être présentés et seront mis en circulation à partir du mois de janvier, sur la ligne Illico 4 du réseau Yélo.

Par l'apport d'une prime incitative lors de l'achat d'autobus électriques, MoéBUS entend accélérer la conversion des parcs de bus vers des véhicules à faibles émissions. C'est ainsi que 30% du montant des bus a été versé à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour accompagner son engagement de longue date dans la transition énergétique.

4 bus financés par le programme MoéBUS

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a acquis 4 autobus électriques Aptis d'Alstom pour le réseau Yélo sur la ligne à haut niveau de service Illico 4 qui relie Beaulieu et Les Minimes. Cette acquisition a bénéficié d'une prime de 600000€ du programme MoéBUS.

Ces bus nouvelle génération s'inscrivent pleinement au sein de la démarche ambitieuse « La Rochelle, territoire zéro carbone ». Cette démarche vise la neutralité carbone de l'agglomération en 2040 par des actions dans différents domaines dont la mobilité afin de permettre aux habitants de se déplacer sans voiture au quotidien.

Les bus seront rechargés la nuit au site de recharge situé proche du P+R des Greffières dont l'aménagement a également bénéficié d'une prime MoéBUS de 80000€.

6 bus au biogaz, 1 bus au bioéthanol et 3 bus électriques circulent déjà à La Rochelle. Une nouvelle étape est maintenant franchie avec l'intégration dans le transport public de cette toute nouvelle génération de bus Aptis d'Alstom.

MoéBUS : un programme CEE d'aides financières de 36,5 millions d'euros destiné à la conversion des parcs d'autobus pour les collectivités

Le programme MoéBUS est un programme incitatif, issu du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), visant à soutenir les territoires dans la conversion de leur flotte d'autobus vers des véhicules à faibles émissions.

Par l'apport d'une prime allant jusqu'à 30 % du montant des bus, versée lors de la commande des autobus électriques, MoéBUS entend accélérer le renouvellement de ces parcs d'autobus. L'objectif du programme est d'inciter l'achat de 500 bus et la transformation de 50 dépôts d'ici décembre 2021.

Au 1er décembre 2020, MoéBUS a déjà permis l'acquisition de 303 autobus électriques dans toute la

France et l'équipement de 20 dépôts. Ce sont 80 dossiers et plus de 40 collectivités qui ont profité de ces aides. À ce jour, le programme a permis d'économiser près de 17200 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Porté par la société Vertigo depuis 2019, et soutenu par le ministère de la Transition écologique, et l'ADEME, le programme dispose d'un fonds de 36,5 millions d'euros. Ces fonds privés proviennent des sponsors financeurs, appelés Obligés au sens du dispositif CEE, tels que le fournisseur de gaz et d'électricité Total Direct Énergie et l'acteur de la logistique et de la distribution pétrolière Bolloré Energy. Pour découvrir les détails du programme MoéBUS rendez-vous sur : <https://vertigoenergy.com/moebus/>